



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Communiqué de presse

Autoroute 15 : Le gouvernement du Québec doit favoriser les transports collectifs dans la région métropolitaine de Montréal

Laval le 20 janvier 2012 – Selon les différentes informations de ce matin, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) considèrent que le projet du Ministère des Transports du Québec (MTQ) ne tient pas la route. Le projet d'investir des centaines de millions pour transformer l'Autoroute 15 en y ajoutant des voies et par le fait même des véhicules, va à l'encontre du développement durable de la région métropolitaine de Montréal, de la lutte aux changements climatiques et de l'amélioration de la qualité de l'air. Ce projet ne fera qu'en sorte que les gens de la couronne Nord et de Laval vont utiliser de plus en plus leur voiture.

Selon le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), le gouvernement du Québec devrait augmenter l'offre de service sur la voie ferrée entre Saint-Jérôme et Montréal (voir à doubler la voie) et à développer des voies réservées sur les infrastructures existantes pour les autobus, les taxis et le covoiturage. Il faut obligatoirement investir de manière à faire plus de place au transport collectif et tout en diminuant l'utilisation de la voiture solo.

Les populations lavalloises et montréalaises n'ont pas à subir la pollution atmosphérique (SMOG), le bruit et la poussière émis par le transport routier et encore moins à perdre leur temps dans la congestion routière.

De plus, quand les utilisateurs de l'A-15 bifurquent vers les infrastructures routières municipales pour éviter justement cette congestion routière, seuls les lavallois et les montréalais assument les coûts de réfections et d'entretien de ces infrastructures. Il faut une répartition équitable des coûts sur tout le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Qu'a en tête le MTQ une fois ce projet terminé? L'élargissement de l'Autoroutes 13? Le prolongement de l'Autoroute 440 vers l'Ouest et de l'Autoroute 19 vers le Nord? L'élargissement de l'autoroute 15 semble n'être que la pointe du l'iceberg.

Le CRE de Laval propose en contrepartie de convertir l'Autoroute 19 existante et son prolongement en boulevard urbain, en incluant des voies réservées pour les autobus, les taxis et le covoiturage et une piste cyclable bidirectionnelle. Voilà un modèle de développement durable et respectueux de l'environnement.

Le Gouvernement du Québec doit favoriser les transports collectifs dans la région métropolitaine de Montréal, n'en déplaisent à la Ville de Laval, aux promoteurs et aux développeurs.

Pour Patrick Bonin, directeur climat-énergie à l'AQLPA, « élargir les routes pour augmenter le nombre de véhicules va à l'encontre de toute logique en plus d'être en parfaite contradiction avec le Plan de Mobilité durable récemment déposé par la Ville de Laval et dont le premier axe vise à *aménager la ville de façon à minimiser les déplacements motorisés*. L'avenir réside plutôt dans un financement accru de la Société de transport de Laval. »

Les organismes rappellent que déjà en 2005, le rapport du BAPE sur le pont de la 25 concluait ainsi : « [...] forte du consensus des instances municipales et des participants à l'audience publique en la matière, la commission estime que, si le gouvernement du Québec devait faire des choix sur la base de disponibilité budgétaire, la priorité devrait aller au développement du transport en commun [...]»¹. »

À quand une vision durable métropolitaine.

Sources :

Guy Garand, directeur général (450) 664-3503

Patrick Bonin, directeur *climat-énergie* AQLPA 514-594-1221

¹ <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape215.pdf> "